



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la protection des populations**

**Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement**

Dossier suivi par : Martine MAURIN
Tél : 04 72 61 37 86
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Projet de rachat du site industriel "Comela" (activités de travail mécanique des métaux) afin d'utiliser le bâtiment principal pour accueillir notre stockage de palettes de matières premières (bicarbonate de sodium, sucre, sels, plastiques, cartons) , de semis -finis et produits finis bloqués pour raison qualité.

Localisation : SAVIGY / SAIN BEL - 231 RUE DES ACACIAS

Pétitionnaire : FRESENIUS MEDICAL CARE - SMAD

Réception du dossier complet le : 23 août 2022

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-038

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 27 septembre 2022 .

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale,
par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE